



Conseil de l'Union européenne  
Secrétariat général

Bruxelles, le 6 novembre 2015

CM 4546/15

PTS A

### COMMUNICATION

#### **LISTE PROVISOIRE DES POINTS "A"**

---

Correspondant: coreper.2@consilium.europa.eu

Tél./Fax: +32-2-281.7814/7199

---

Objet: 3428<sup>e</sup> session du CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE  
(Éducation, jeunesse, culture et sport)

---

Date: 23 et 24 novembre 2015

Lieu: CONSEIL  
BÂTIMENT JUSTUS LIPSIUS  
Rue de la Loi, 175, 1048 BRUXELLES

---

**Les points suivants sont susceptibles de figurer sur la liste définitive des points "A"**

#### **Délibérations législatives**

- Projet de décision du Parlement européen et du Conseil établissant un programme concernant des solutions d'interopérabilité pour les administrations publiques, les entreprises et les particuliers en Europe (ISA2) L'interopérabilité comme moyen de moderniser le secteur public (**première lecture**) (AL + D)
  - = Adoption de l'acte législatif

## Activités non législatives

- Décision du Conseil du 1er décembre 2011 relative aux modalités pratiques et de procédure en vue de la nomination, par le Conseil, de quatre membres du jury européen dans le cadre de l'action de l'Union européenne pour le label du patrimoine européen (2011/831/UE)
  - = Nomination, par le Conseil, de quatre membres du jury européen pour la période 2016-2018
  
- Décision du Conseil du 7 mai 2007 relative aux modalités pratiques et de procédure en vue de la désignation, par le Conseil, de deux membres du jury de sélection et du jury de suivi et de conseil dans le cadre de l'action communautaire en faveur de la manifestation "capitales européennes de la culture" (décision 2007/324/CE)
  - = Désignation, par le Conseil, de deux membres du jury pour la période 2016-2018
  
- Conseil de fondation de l'Agence mondiale antidopage (AMA)
  - = Approbation de deux représentants de l'UE  
13124/15 SPORT 41 DOPAGE 8 SAN 339 JAI 767  
approuvé par le Coreper, 1<sup>re</sup> partie, du 06.11.2015
  
- Proposition de décision du Conseil relative à la position à adopter, au nom de l'Union européenne, au sein du comité européen pour l'élaboration de standards dans le domaine de la navigation intérieure (CESNI) et lors de la session plénière de la Commission centrale pour la navigation du Rhin (CCNR) sur l'adoption d'une norme relative aux prescriptions techniques des bateaux de la navigation intérieure
  - = Adoption
  
- Projet de décision du Conseil relative à la position à adopter au nom de l'Union européenne au sein du Conseil des membres du Conseil oléicole international, en ce qui concerne l'adhésion de nouveaux membres
  - = Adoption
  
- Règlement (UE) .../... de la Commission du XXX modifiant l'annexe IV du règlement (CE) n° 396/2005 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les substances suivantes: COS-OGA, cerevisane, hydroxyde de calcium, lécithines, Salix spp. cortex, vinaigre, fructose, virus de la mosaïque du pépino (souche CH2, isolat 1906), Verticillium albo-atrum (isolat WCS850), et Bacillus amyloliquefaciens subsp. plantarum (souche D747)
  - = Décision de ne pas s'opposer à l'adoption
  
- Présentation, par la Lituanie, de la face nationale d'une pièce commémorative de 2 euros